

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin paraîtra le 3 Décembre

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 141.95
COMPTE CHEQUES POSTAUX NANTES 6.015

Voir en 2^e et 3^e pages : le MARCHE des VINS - les ENGRAIS le SULFATE de CUIVRE les RECOLTES - les COURS et tout ce qui concerne le Syndicat

ÉCHOS

PRESTATIONS EN NATURE : L'Etat français projette de faire venir d'Allemagne pour 2 milliards de francs de blés, bétail, etc... au titre de prestations ? Voilà une mesure qui serait fâcheuse pour nos producteurs, en contribuant à l'abaissement des cours.

DRAINAGE EN GALERIES : Les essais effectués aux Essarts-le-Roi (S.-et-O.), avec la charrue tampe, ont été pleinement satisfaisants. Ce nouveau mode de drainage est de beaucoup plus économique. La longueur des galeries peut atteindre, sans inconvénient, 250 à 300 mètres et l'efficacité de ces drains se fait sentir au moins pendant 3 ans ; parfois jusqu'à 10 et 15 ans, comme on l'a constaté en Angleterre.

UNE VIGNE GEANTE : En Emilie, un pied de vigne âgé d'environ 150 ans, a un tronç de 1 m. 25 de circonférence et étend ses rameaux, sur des ormes, jusqu'à 20 mètres de distance. Ce pied, appartenant à la variété du « Lambrusco de la Nebia », il produit 6 quintaux de raisin en bonne année.

LE VINAIGRE DE VIN est préférable au vinaigre d'alcool, mais il coûte un peu plus cher. Les viticulteurs auraient beaucoup à gagner, en concurrençant les vinaigres d'alcool et en cherchant à faire disparaître ces derniers.

HEUREUX ELEVEURS : A Mortagne, la Commission des Haras Nationaux vient d'acheter 65 étalons perchons, pour 988.000 francs. L'éleveur bien connu, M. Louis Aveline, a livré à lui seul 17 étalons... pour la modeste somme de 256.000 francs.

LES AMERICAINS, qui viennent souvent acheter nos chevreaux, préfèrent actuellement, pour le gros trait, les robes alezane, rouan et aubère, qu'ils payent très cher, quand ces bêtes sont sans défaut.

LES VACHES BRETONNES, pie-noires, bonnes laitières, s'acclimatent très bien en Algérie. Depuis le début de l'année, une centaine de bêtes ont été embarquées pour notre grande colonie.

LA FIEVRE APHEUSE est en dépression dans l'ensemble de notre territoire. Depuis avril dernier, l'état sanitaire du marché de la Villette a été excellent et les réexpéditions de bétail pourront reprendre libre cours.

PORCS A L'ENGRAIS : Pour exciter leur appétit et les faire manger davantage, donnez-leur, chaque jour, une ou deux poignées d'avoine, bien saupoudrée de sel. Ils s'engraissent que mieux.

RAMASSAGE DES POMMES : M. Sivé, à Congé-sur-Orne (Sarthe), a expérimenté, avec succès, un nouvel appareil de son invention monté sur roues. Il met, sous les pommiers, de grandes toiles inclinées (vieux sacs à soies), qui retiennent les feuilles, par un système spécial et font tomber les pommes directement dans un tombereau.

A SAINT-BRIEUC : Il vient de s'y constituer un Syndicat de Négociants et Expéditeurs de pommes de terre de Bretagne, pour la semence et la consommation. Président : M. Planté, de Saint-Brieuc ; secrétaire général : M. Mazéas, de Guingamp.

Souhaitons plein succès à ce nouveau Syndicat breton, s'il se maintient dans la bonne voie, c'est-à-dire : encourager la production de nos tubercules et fournir aux cultivateurs des plants vigoureux, exempts de dégénérescence... à des prix abordables !

L'ITALIE fait un gros effort pour produire plus de blé et subvenir à sa nombreuse population. M. Mussolini a présidé la première exposition nationale des blés et a remis des récompenses aux meilleurs producteurs. Le blé s'est vendu 120 litres (soit 168 fr.) le quintal.

EN HOLLANDE la création de nouvelles digues, va permettre de cultiver 225.000 hectares, jusqu'ici inutilisés, sous les eaux.

LES PRIX DE LA VIANDE

Depuis le mois de mai, nous constatons la baisse continue des animaux de boucherie chez le producteur ; elle s'est très fortement accentuée ces deux derniers mois. Quelques chiffres suffisent pour en mesurer l'ampleur :

Prenez un type unique : le bœuf 1^{er} qualité — tout en remarquant qu'il en est à peu près de même pour le veau, le mouton, le porc.

Comparons les cours moyens mensuels du marché de la Villette, puisque malgré ses gros défauts, il reste encore pour une partie de la France, l'Ouest en particulier, le régulateur des prix pratiqués sur nos marchés locaux.

Les cours moyens de la Villette ont été, pour le bœuf 1^{er} qualité, au kilo :

	Poids vif / Viande nette	
Mai 1927.....	6.42	10.70
Juin	5.73	9.50
Juillet-Août	5.60	9.30
Septembre	5.28	9.10
Octobre	4.56	7.60

Déduisons du cours poids vif 1/6 représentant approximativement les frais de transport et de marché et les bénéfices des intermédiaires, il reste fin octobre un prix moyen de 3 fr. 50 le kilo pour le bœuf gras de bonne qualité chez le producteur. Et c'est en effet le prix que trouvent nos cultivateurs. La baisse est plus forte encore sur les qualités secondaires. Et ainsi le prix de nos bestiaux, ramenés à leur parité-or, sont inférieurs à ceux d'avant-guerre.

Pourquoi cet effondrement de prix de 1/3 sur les prix pratiqués il y a six mois ?

Comme dans toutes les questions économiques, bien des facteurs semblent concourir à ce mouvement.

Énumérons les principaux :

L'été pluvieux nous a donné une surabondance inusitée de fourrages verts, de racines, de tubercules, etc... L'extrême facilité d'alimentation fait que bien des animaux, qui normalement étaient destinés à l'engraissement d'hiver ou de printemps, sont dès à présent suffisamment nourris pour être abattus.

Leurs propriétaires, désireux de les liquider avant l'hiver, les jettent sur les marchés. C'est ainsi que depuis un mois le marché de la Villette est engorgé par de gros arrivages ; de nombreux animaux restent invendus, sont conservés pour le marché suivant et pèsent lourdement sur les cours.

En 1913, nous exportions quelques 200 à 250.000 bovins. La guerre y coupa court. Mais depuis, sur la foi de statistiques erronées qui établissaient que notre cheptel était déficitaire, par rapport à l'avant-guerre, le Gouvernement s'est obstiné à maintenir le régime des prohibitions de sortie. Peut-être aussi croyait-il par là faire diminuer le prix de la vie. A ce point de vue, la mesure s'est montrée aussi inefficace que nuisible.

Il est grand temps que la boucherie se rende compte des conséquences que de mauvais procédés commerciaux pourraient entraîner en se prolongeant.

Les graines fourragères A ANGERS

Le Congrès des graines fourragères avait attiré, samedi 12 novembre, à Angers, place du Ralliement, une foule de courtiers et d'acheteurs de toute la région.

La demande en trèfle violet et en luzerne a été assez active, particulièrement de la part de l'étranger.

La qualité, en général, laisse à désirer. On a pratiqué les prix suivants :

Trèfles : Violet du Midi, 975 à 1.000 fr. ; du Centre et Maine-et-Loire, 1.000 à 1.100 fr. — Trèfle blanc, 1.100 à 1.300 fr. — Trèfle hybride, 1.300 à 1.500 fr. — Jaune des Sables, 1.000 à 1.100 fr.

Luzernes : De pays, nature, 1.025 à 1.075 fr. — De Provence, décauscutée, 1.200 à 1.275 fr.

Sainfoins : Simple, 225 fr. ; double, 250 fr. Demande active.

Minettes : En cosse, 225 à 250 fr. ; écoscée, 450 à 460 fr.

Vesces : D'hiver, 150 fr. ; de printemps, 130 à 140 fr.

Lotier corniculé : De 550 à 575 fr. Ray-grass : D'Italie (de la Mayenne), nouveau, 375 à 400 fr. ; vieux, 300 à 350 fr. Anglais, 450 à 550 fr.

Mais roux : Nouvelle récolte du Midi, 105 fr.

face que sur toutes autres denrées, qu'on a prétendu réserver exclusivement aux besoins nationaux. Ce n'est qu'en juin 1927 que la liberté a été rendue à l'exportation, alors qu'il est acquis aujourd'hui que depuis 1924 la reconstitution de notre cheptel est complète.

Mais en se prolongeant, la déplorable politique de prohibition a détruit nos anciens débouchés ; il nous faut chercher de nouveaux clients à l'étranger.

Non seulement notre cheptel est reconstitué, mais il s'est amplifié. La rareté de la main-d'œuvre, les frais très élevés de la culture ont entraîné, presque partout, une réduction des surfaces cultivées et la conversion en prairies ou herbages, des terres qui s'y prêtent. Par suite, dans nos exploitations, l'élevage s'est intensifié, le nombre des têtes de bétail a sensiblement augmenté, nous produisons plus de viande qu'il y a quinze ans.

La consommation a beaucoup augmenté depuis dix ans, dira-t-on. C'est exact. Mais aujourd'hui la consommation de la viande fléchit. La diminution des ressources, le coût excessif de la vie contraignant quantité de gens dans toutes les classes sociales à opérer des restrictions dans leur alimentation. Et au premier rang de ces réductions figure la viande, parce qu'elle a atteint au détail des prix abusifs.

Le prix de l'animal, chez le producteur, a baissé de près du tiers. Les cours du gros, pour la viande abattue, suivent assez fidèlement cette régression. Mais les prix faits au client à l'étal du boucher sont loin d'accuser une diminution correspondante. Leur exagération semble avoir contribué largement au fléchissement de la consommation de la viande fraîche.

Que les transports, les impôts, les frais généraux des bouchers aient beaucoup augmenté, c'est incontestable. Mais le total de ces dépenses est loin de suffire pour expliquer la très grosse disproportion qui existe entre le prix de la viande sur pied et son prix de vente au détail. Il ne faut pas oublier que le chevallier à la Villette, le boucher en province, ont comme premier bénéfice le cinquième quartier ; peau et abats, dont la valeur a considérablement monté.

Les consommateurs se plaignent — les journaux sont pleins de leurs doléances. Ils réclament des pouvoirs publics une politique de la viande, des mesures de coercition, la taxe, quelque difficile qu'elle soit en la matière, l'application obligatoire de barèmes de prix de vente, etc... Et déjà dans certains départements les autorités administratives ont pris diverses mesures de ce genre.

Il est grand temps que la boucherie se rende compte des conséquences que de mauvais procédés commerciaux pourraient entraîner en se prolongeant.

Exposition d'animaux de basse-cour et de pêche

La 57^e Exposition internationale d'Aviculture organisée par la Société Centrale d'Aviculture de France, reconnue d'utilité publique, aura lieu à Paris, du 15 au 20 février prochain.

Cette grande Exposition de coqs, poules, canards, oies, dindons, lapins, pigeons, volailles mortes, étant dotée de 70.000 francs de prix en espèces, d'un objet d'art de M. le Président de la République, de subvention du Ministère de l'Agriculture, de médailles, etc..., nous ne saurions trop engager les éleveurs et les amateurs à y participer.

La clôture des engagements est fixée au 31 décembre 1927.

Le programme contenant tous les renseignements relatifs à cette exposition est à la disposition des personnes qui en feront la demande au siège social de la Société Centrale d'Aviculture de France, 34, rue de Lille, Paris (7^e).

Aidez-nous à faire de ce Bulletin votre Journal familial en nous indiquant les améliorations que vous voudriez y voir apporter.

Un Brin de Gaussette...

Le blé baisse, le bétail diminue et tout ce que nous vendons itou... Nous achetons pourtant, bigrement cher, ce dont nous avons besoin, qu'il s'agisse d'une paire de souliers, d'une douzaine de mouchoirs, d'un sac de guano, d'une charrue, ou d'un paquet de tabac ! Même le pot au feu, que nous payons à notre boucher, n'est pas proportionné au prix auquel nous avons cédé notre bœuf. Ne parlons pas des vendanges, notre boisson nous coûtera bien cher cette année, malgré toute l'eau que nous y ajouterons. Jusqu'au percepteur, qui nous relance de ses petits papiers — qui ne sont pas précisément des petits billets doux — et nous pousse, chiffres en mains, que nous pouvons serrer d'un cran notre ceinture, d'après la déclaration forfaitaire sur nos bénéfices agricoles. En voilà encore une belle invention ! Nous sommes taxés pour des recettes imaginaires et problématiques, qui auraient pu être palpables, si le soleil s'était montré plus clément cet été et dame pluie, moins intempesive.

Nous n'y pouvons rien, hélas ! Mais puisqu'il faut marcher avec le progrès et savoir parer les coups, nous allons essayer de tenir une petite comptabilité, qui montera au Procureur du Fisc, que nos vaches sont moins grasses qu'il ne le supputait. Nos syndicats créent des services spéciaux, à cet effet, pour propager les livres de comptes dans les campagnes.

— Et puis, n'allons-nous point avoir des Syndicats de contribuables, me demandait dimanche dernier le Père Martin ? — Mais, mon brave ami, nous allons peut-être avoir bien mieux : les Assurances contre la baisse, ou contre les mauvaises récoltes !... Hein ! ça vous épaté ? On s'assure bien contre la grêle, la mortalité du bétail, les accidents, le vol ou la vie. Pourquoi une Compagnie ni peu hardie, ne couvrirait-elle pas ce nouveau genre de risques ? Toutes ces assurances sont basées sur des probabilités et presque toutes se portent bien : demandez-le donc un peu aux actionnaires ?

Voyez, père Martin, on peut faire beaucoup avec le calcul des probabilités. Des savants, après de longues observations, ont démontré qu'il y avait un certain rapport entre la production du blé ou du vin et les taches solaires, ou les aurores polaires. La lune a aussi son influence sur nos récoltes. Tous ces phénomènes, de bonne ou de mauvaise production, se perpétuent à tour de rôle, et s'équilibrent. On peut en prévoir les effets, par des calculs qui ne sont pas de notre portée, mais dont nous présumons les résultats : Vous savez bien, par exemple, qu'il y aurait eu des pommes cette année, après deux maigres cueillettes ; que les porcs gras baisseraient, après une abondante récolte de patates... et que le pain diminuerait à l'approche des élections !

— Dame, il n'y a rien de changé sous le soleil, me dit le père Martin, qui souriait encore en s'éloignant.

Maitre JEANNOT.

P. S. — J'ai reçu une lettre d'un de mes braves amis, jardinier à Nantes, vivement intéressé par la question de la chaux agricole et les droits d'octroi.

Ayant fait venir quelques sacs de ce précieux amendement, pour faire pousser ses légumes, il avait dû acquitter les droits d'entrée en question.

Contrairement au proverbe : « Il vaut mieux s'adresser au Bon Dieu qu'à ses Saints », mon jeune ami s'est adressé tout simplement au brave octroyeur de garde, qui fumait consciencieusement sa bouffarde sur le pas de la porte, à l'entrée de la ville. Celui-ci, brave homme, le cœur sur la main, lui a montré affiché le « Règlement » où un article dit en toutes lettres, que la chaux, pour les besoins de l'agriculture, est exonérée des droits d'entrée. Il n'y avait pas d'erreur à ce sujet. Mais, ce qui reste incompréhensible, c'est que le Chef, M. Qui de Droit, très haut perché, nous avait affirmé le contraire.

Mon jeune ami avait payé des droits qu'il ne devait pas payer. Il lui fallut s'adresser au Tout Puissant pour se faire rembourser et c'est là que l'affaire se corse... Au lieu de lui restituer bien gentiment ses quelques pièces de vingt sous, indûment perçues, on lui a fait signer une déclaration timbrée (sur papier à 3 fr. 60) et on lui a demandé de présenter — sans rire — une personne honorablement connue, comme caution ! Quelle paperasserie, mon Dieu !

Unis comme au Front !

Le paysan français a contribué, dans une large mesure, par son endurance, son abnégation du danger, son sacrifice total, à la Victoire du 11 novembre 1918.

« Nous avons gagné la guerre et crois-tu qu'on les a eus ! » Ce chant de triomphe résonne encore à nos oreilles, après ces jours joyeux de commémoration de l'Armistice, qui viennent effacer quelque peu les heures plus tristes de la Toussaint, où nous fleurissons pieusement les tombes de nos morts.

Mais maintenant que « nous avons gagné la guerre », il faut savoir gagner la paix, et le cultivateur, plus que tout autre, y contribue par son travail et sa sagesse coutumière. Il faut lui rendre cette justice et suivre son exemple de rude labeur et de ténacité, plutôt que de le calomnier, l'accuser d'être le nouveau « profiteur » du jour, ou l'accabler d'impôts et de charges, qui lui rendront la tâche impossible.

Devant ces flots de médisance et d'inepties, qui bouillonnent partout autour de nous et dont les personnages officiels se font les propagateurs, nous devons élever des digues infranchissables, sans crainte, le cœur à l'aise, la tête haute, comme pendant la guerre nous opposions nos poitrines contre les baïonnettes de l'envahisseur pour défendre notre foyer et nos enfants. La guerre, Dieu merci, est terminée ; mais nous devons encore mener une autre sorte de combat — pacifique bien entendu — où nous devons défendre patiemment notre profession, notre terroir, notre famille et notre honneur !

Il y va salut du pays. Malheur à ceux qui ne le comprennent point et qui attaquent et cherchent à paralyser la classe la plus laborieuse de nos producteurs. Il importe aujourd'hui aux cultivateurs, éleveurs, viticulteurs ou maraîchers, grands ou petits, de serrer les rangs autour de leurs associations agricoles professionnelles ; d'écouter les directives de leur Syndicat, comme pendant la guerre ils exécutaient, avec confiance, les ordres de leurs chefs. Il faut que tous soient unis, que les efforts de chacun se coordonnent vers un même but, pour qu'ils aient plus de portée et que notre action ne soit pas stérile.

Nos Associations agricoles, comme des troupes ayant à leur tête un état-major compétent et décidé, doivent donner les directives, pour mener à bien cette lutte économique, qui semble s'être déclanchée avec assez de violence depuis quelques mois.

La partie est engagée et les agriculteurs prennent l'offensive de front. Des personnalités restées neutres ou hostiles jusqu'à présent, commencent à s'apercevoir que les producteurs sont plus raisonnables qu'ils ne le supposaient de prime abord et que certains intermédiaires sont souvent la cause véritable de la vie chère, en prélevant des bénéfices exagérés.

Certes, nous savons bien que le soleil luit pour tout le monde et que chacun, icibas, doit gagner sa vie honnêtement. Loin de nous la pensée de vouloir la suppression complète des intermédiaires, dont plusieurs rendent de réels services et se contentent de bénéfices raisonnables. Mais si nous sommes justes pour les autres, nous voulons également qu'on soit juste pour nous.

Le cultivateur ne réclame aucun privilège, il demande simplement la justice et une juste rémunération de son pénible labeur. Nous disons pénible labeur, car il n'est un secret pour personne que le travail de la terre est un des plus nobles qu'il soit, mais aussi le plus fatigant des métiers, où la journée de huit heures est méconnue. Trop de citadins s'imaginent cependant encore que le blé pousse tout seul et que la terre donne abondamment ses fruits à qui veut bien les ramasser. Ignorants de ces mille travaux pénibles, des aléas toujours à craindre du métier, du temps nécessaire pour récolter, des capitaux à avancer, ils ne soupçonnent pas le prix de revient de chaque produit du sol.

Et puis, les revendeurs ne sont-ils pas entreposés entre le paysan et le consommateur pour faire crier ce dernier contre le producteur, bien entendu ! Nous publions depuis un certain temps dans ce Bulletin, et nous voyons aussi un peu partout de ces petits scandales éclater au sujet des prix de la viande, du pain, du lait, du beurre, des fromages, des œufs, des légumes, du vin, du cidre, des fruits, du cuir, etc... Le bœuf de première qualité, qui se paye sur la base de 5 à 5 fr. 50 le kilo, se transforme, à l'état de rumsteck, à 18 ou 20 fr. le kilo. Les animaux sont livrés à vil prix et les

cuirs n'ont jamais été aussi chers ! Le blé est descendu de plus de 100 fr. aux 100 kilos, le pain a-t-il baissé dans les mêmes proportions ? Les restaurateurs, dans les villes, ont-ils également baissé le prix de leurs côtelettes ou de leurs entremets ? Et c'est toujours, dans la circonstance, le producteur que l'on maudira !

Certaines Municipalités intelligentes viennent heureusement de s'émeuvoir et se frottent les yeux... surprises de constater des hausses illicites ou des prix exagérés chez leurs revendeurs. Qu'elles se hâtent de sévir ! Mais nous, Syndicats, hâtons-nous d'éclairer l'opinion et d'agir, pour défendre l'honneur et la liberté de notre corporation.

Les Chambres d'Agriculture sont maintenant constituées. Nous espérons qu'elles appuieront nos revendications auprès des Pouvoirs compétents, à savoir :

La liberté d'exportation de tous les produits agricoles ; le relèvement du droit de douane sur les blés étrangers ; l'abaissement du droit de consommation sur les sucres ; l'élevation des droits d'importation ; la suppression des prestations allemandes, en ce qui concerne le bétail, les céréales et le sucre ; la surveillance de la spéculation à la Bourse de Commerce de Paris ; la constitution d'une politique agricole sérieuse et raisonnable ; la diminution des impôts et charges fiscales pesant lourdement sur les cultivateurs, particulièrement depuis la loi d'août 1920 et la suppression du forfait qui, dans bien des cas, ne constitue pas un bénéfice pour l'exploitant.

Que les cultivateurs de notre région, que ceux de chaque département, de toute la France, s'unissent étroitement pour constituer une masse compacte de défense. Le paysan est resté trop longtemps isolé, renfermé, indépendant, se tenant à tort à l'écart de toutes ces manifestations de solidarité. Il faut que cette méfiance disparaisse, que toutes les bonnes volontés, toutes les initiatives disséminées çà et là se concertent et se groupent pour arriver à un résultat définitif.

Nous avons vu avec peine, jusqu'à présent, de bons groupements agricoles poursuivant le même but, marchant isolément ou cherchant à se critiquer dans un but de concurrence (si l'on peut employer ce mot en la circonstance), au lieu de s'entraider confraternellement et marcher la main dans la main. Il faut que ces malentendus cessent au plus tôt et que la plus étroite solidarité règne entre toutes les Associations agricoles, pour le plus grand bien de tous !

Il faut que le cultivateur, enfin, cesse de considérer le Syndicat uniquement comme un office de répartitions et de ventes d'engrais, de machines et autres produits agricoles, à des prix plus bas que ceux pratiqués dans le commerce.

C'était là, certes, le premier rôle qui a été demandé aux Syndicats agricoles, lors de leur fondation, en mars 1884, et il conserve toute son importance. Mais les Syndicats ont aujourd'hui d'autres buts à remplir, aussi importants, sinon davantage : la défense générale des intérêts des cultivateurs, quels qu'ils soient (intérêts matériels, intérêt moral). Nous ne sommes ni des commerçants, ni des agents d'assurances ; nous constituons une force de défense paysanne, une puissance où tous les membres doivent être unis, comme ils l'étaient pendant la guerre, sous l'habit bleu horizon.

Nous ne remuons plus le sol pour creuser des tranchées meurtrières, mais pour ouvrir des sillons où lèveront de belles moissons !

Notre terre, c'est encore notre petite patrie. Défendons-la énergiquement.

Pas de défection, ni de division, et nous vaincrons par notre discipline et notre ténacité, comme nous avons vaincu les Boches en 1918... parce que nous avons la force, la jeunesse, et aussi le bon droit de notre côté !

R. FAIVRE.

Avis important

Nous prions nos Syndiqués et nos Agents de nous faire connaître D'URGENCE tous les changements d'adresses ou les décès de nos Adhérents, qui auraient pu se produire, ceci pour nous permettre d'établir très exactement nos quittances pour 1928.

LE MARCHÉ DES VINS

Dans le Midi, le calme persiste sur les marchés. Les transactions sont rares et ne portent que sur des quantités peu importantes.

Au marché de Montpellier du 8 novembre, les vins rouges de 8 à 10 degrés ont été cotés de 125 à 175 fr. l'hecto nu pris à la propriété. A Narbonne, les dernières mercuriales ont enregistré le cours de 140 à 195 fr. l'hecto pour les 8 à 11 degrés. Dans le Roussillon, les vins à haut titre alcoolique sont les plus recherchés et les affaires qui se traitent concernent surtout cette catégorie. A Perpignan, les vins rouges de 8 à 12 degrés sont payés de 16 fr. 50 à 17 fr. le degré.

En alcools, les affaires sont actives et les cours franchement orientés vers la hausse.

En Algérie, le marché n'est pas plus animé. Il ne se vend guère que des vins de qualité inférieure pour lesquels on parle de 11 à 13 fr. 50 le degré. La *Voix des Colons* signale cependant que les vins de choix commencent à être recherchés. Sur la place d'Alger les bons vins du littoral ont été cotés de 15.50 à 16.25 le degré. Des offres ont même été faites jusqu'à 17 fr. 50, mais les détenteurs espèrent davantage et résistent avec fermeté.

Dans le Bordelais, la situation est sans changement. Très peu d'affaires sur les vins de 1927 ; par contre, un certain nombre d'achats ont été faits sur les rouges courants 1925 et 1926, aux cours pratiqués depuis deux mois pour ces millésimes.

Dans la région de Marmande quelques lots de vins nouveaux se sont vendus de 40 à 43 fr. le degré-barrique (220 l.). Etant donné que la moyenne, cette année, ne dépasse pas 8 degrés, la propriété refuse généralement ces prix estimant ne pouvoir couvrir ses frais de culture en vendant au-dessous de 400 à 500 fr. la barrique. A Morizès il se traite toujours quelques petites affaires, en blancs, entre 150 et 160 fr. le degré-tonneau (900 l.). La majorité des vigneronns résistent et exigent de 1.600 à 1.800 fr. le tonneau suivant qualité. Le Syndicat viticole de la commune de Camiran (Gironde), a décidé de demander le prix de 200 fr. le degré-tonneau pour les vins portant appellation.

Dans la *Vaucluse*, quelques caves coopératives manquant de logement ont dû vendre immédiatement après la récolte à des prix très bas (120 à 130 fr. l'hecto en 8 et 9 degrés). Depuis la liquidation de ces excédents, les cours varient, suivant couleur, de 18 à 19 fr. le degré. Peu d'affaires.

Dans les *Charentes*, on parle actuellement de 40 fr. le degré-barrique pris à la propriété, tous frais en sus, mais ce prix

doit être considéré comme à peu près nominal.

Dans l'*Yonne*, il se confirme que la récolte est inférieure à celle, déjà si mauvaise, de 1926. Pas de cours parce que, pour ainsi dire, pas de marchandise. Quelques feuilletes de blanc se sont vendues au pressoir 300 fr. les 136 litres. On arrache beaucoup de vignes et l'on parle peu d'en planter de nouvelles.

Dans l'*Aube*, région des Riceys, la vente est très peu active ; on traite de ci de là à raison de 900 à 1.000 fr. l'hecto.

SITUATION VINICOLE

Prévision pour l'exercice 1927-28

« L'Action Vinicole » évalue ainsi les disponibilités pour la campagne 1927-28 :	
Récolte de 1927.....	48.000.000 hect.
Stock production.....	1.500.000 —
Importations algériennes.....	6.500.000 —
Importations tunisiennes.....	450.000 —
Importations étrangères.....	2.000.000 —
	58.450.000 hect.

Les ressources totales de la campagne dernière (récolte déclarée, stock production et importations) s'élevaient à 53.531.688 hect. Si l'on retranche de ce chiffre les quantités absorbées par la consommation taxée, par la distillation, par l'exportation et celles représentant l'excédent de la consommation taxée en Alsace-Lorraine sur les sorties à la production (au total 46.630.796 hect.) la différence — soit 6.900.892 hect. — représente le total de la consommation non taxée et du stock restant à la production. (Il convient de remarquer que pour alimenter la consommation taxée il a fallu, en 1926-27, faire largement appel au stock commercial qui, à fin septembre dernier, accusait une diminution de 2.934.047 hect. sur celui de fin septembre 1926).

Si on admet — et il est démontré qu'en réalité les choses se passent ainsi — que la consommation non taxée et le stock à la production en fin de campagne varient suivant l'importance de la récolte, on peut prévoir que les quantités disponibles en 1927-28 pour la consommation taxée seront voisines de 39 millions d'hectolitres. (1) Jamais, depuis la guerre, la consommation taxée n'a atteint un chiffre aussi bas.

Confédération Générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest.

(1) Le Bulletin de la Statistique viticole d'Alger évalue la récolte de la métropole à 52.400.000 hect. Les disponibilités pour la consommation taxée atteindraient alors 41.300.000 hect., chiffre encore inférieur à tous ceux qui ont été enregistrés depuis 1920.

L'amélioration de la valeur boulangère des blés

(Suite)

La teneur en gluten donne de précieux renseignements sur la valeur boulangère des blés mais deux variétés ayant même teneur peuvent avoir des valeurs différentes. Il faut que le gluten possède la faculté d'absorber l'eau en quantité suffisante et qu'il présente l'élasticité et la cohésion désirables. C'est ce que nous appelons le degré d'hydratation du gluten. Ce degré est variable, le gluten renfermant deux corps, l'un la gliadine soluble, visqueuse et glutante qui facilite la levée du pain mais le fait aplâtrir lorsque la proportion est trop grande, la pâte étant trop fluide. L'autre la gluténine est un corps insoluble, pulvérulent et sec qui, en trop grande proportion, rend la pâte difficile à travailler. La meilleure teneur à avoir est 25 de gluténine contre 75 de gliadine pour cent de gluten. Certains blés Poulards contiennent peu de gliadine, comme les seigles, le maïs, le sarrasin et le riz, ils donnent un pain compact, de digestion difficile, leur gluten ne se soude pas et ne peut être extrait par lavage, on le détermine alors en dosant l'azote.

En somme, à l'heure actuelle, le problème se résume à obtenir le maximum de pain de bonne qualité sur le minimum de surface cultivée en blé. On ne peut envisager sous notre climat la culture de blés durs qui nous donneraient peu de grains à l'hectare, on ne peut non plus sélectionner généalogiquement les blés d'après leur teneur en gluten puisque l'amélioration est instable, ils reviennent toujours malgré les plus patientes expériences à leur point de départ, c'est par des hybridations appropriées que l'on peut le plus facilement et le plus sûrement améliorer le rendement-gluten à l'hectare de façon à concilier les intérêts des cultivateurs, des meuniers et les boulangers. C'est en mariant certaines variétés entre elles qu'on profitera des qualités des unes comme des autres tout en éliminant leurs défauts.

Ces fécondations peuvent être faites :

1° Entre des blés tendres. — En croisant une variété riche en gluten, mais donnant un faible rendement de grain à l'hectare, avec une variété pauvre en gluten, mais donnant beaucoup de grain à l'hectare, on obtiendra un hybride pouvant donner un grand rendement de grain riche en gluten. Nous avons un certain nombre d'hybrides de ce genre à l'étude depuis plu-

sieurs années qui, jusqu'à présent, semblent intéressants. En faisant passer la teneur en gluten de 7 à 10 % on augmentera le rendement en pain à l'hectare de 100 à 150 kgs suivant le rendement en grain obtenu : pour 1.800 kgs de blé à l'hectare le rendement pain sera augmenté de 100 kgs environ, pour 2.500 kgs de blé l'augmentation sera de 135 kgs, et enfin pour 3.000 kgs de blé elle sera de 161 kgs. Ces quantités ne sont pas à négliger.

2° Entre des blés tendres et des blés durs. — Ces croisements sont beaucoup plus difficiles à réaliser car les espèces sont moins voisines. C'est ce qu'en génétique nous appelons la spécificité ou degré d'espèces selon que les croisements sont plus ou moins faciles, plus ou moins féconds entre les groupements des plantes. Naudin l'a particulièrement étudié et en a trouvé les lois fondamentales qui portent son nom.

Si les hybridations entre les blés tendres et les blés durs sont difficiles à réaliser, elles ne sont pas impossibles, aussi faut-il en tenter un grand nombre pour arriver à obtenir quelques descendances intéressantes. Il arrive souvent que l'hybride obtenu est stérile parce que son pollen est avorté, d'autres fois il n'est fécond que pendant un nombre limité de générations. Quelquefois, enfin, les choses se passent absolument comme dans le cas de croisements entre variétés et on peut constater une transmission des caractères des géniteurs selon les lois de Mendel. C'est le cas des blés et des orges hybridées par M. Blandingham.

3° Entre les blés tendres et les blés poulards. — Dans ce cas les croisements sont plus aisés et leurs descendances sont plus stables, les espèces étant plus voisines. Nous en avons également un certain nombre à l'étude depuis plusieurs années qui semblent vouloir garder certaines qualités de leurs parents et ne pas manifester trop de retour aux espèces génitrices tout en conservant une fécondité normale.

Comme on le voit l'amélioration de la valeur boulangère des blés n'est pas impossible, elle doit être tentée par les génétistes, car ce sont eux qui arriveront le plus sûrement et le plus facilement au résultat désiré.

Cette amélioration n'est actuellement qu'ébauchée, mais il faut souhaiter que dans un avenir prochain nous arriverons à éviter l'importation étrangère, véritable joug pour nous, et par là relever nos finances nationales. Notre monnaie reprendra alors la valeur à laquelle elle a droit car la plus riche et la plus féconde des nations est bien la France.

Robert CHOPPIN,
Ingénieur E. S. A.,
Généraliste à la Maison Gédineau.

CHOISISSEZ L'EMPLACEMENT DE VOTRE RUCHER

Vous êtes pénétré de l'intérêt d'un rucher, dont les produits, miel surtout et cire, sont d'un apport intéressant. Si vous désirez obtenir toute satisfaction des industrieuses abeilles, n'installez pas tout de suite un important rucher, ce que font trop souvent à leur détriment les apiculteurs débutants. Donnez-lui une importance en rapport avec l'activité, le nombre de ruches installées dans votre voisinage et l'examen des ressources mellifères du pays.

ORGANISATION DU RUCHER

Seules les régions à bruyères, à sarrasin, à cultures grainières et surtout à sainfoin cultivé pour graines, sont capables de nourrir, sans alimentation artificielle, de grands ruchers prospères. Vouloir faire vivre 50 colonies où il n'y a place que pour cinq, c'est vous exposer à un échec certain, puisque le produit du travail des butineuses est subordonné à un ordre de choses que vous ne pouvez modifier.

Si le sainfoin, le sarrasin, les bruyères, le trèfle incarnat abondent autour de vous, 10, 15 ruches et même plus peuvent vivre et prospérer sur le même point. Si vous n'avez à compter que sur les arbres fruitiers, les tilleuls, les acacias, donnez la préférence aux petits ruchers de trois à quatre colonies, et disséminez-les dans votre propriété. Pour avoir un rucher important dans un cas semblable, il vous faudrait gaver les abeilles de sirop ; ce serait là tout le contraire du but visé.

Commencez modestement, par cinq colonies par exemple (cinq ruches). C'est un nombre suffisant pour vous familiariser avec les abeilles, apprendre à les bien soigner ; il n'est pas au-dessus de celui que peut nourrir un domaine peu mellifère. Plus tard, si les résultats obtenus ne démontrent la possibilité, augmentez le nombre de vos colonies dans le même rucher. Dans le cas contraire, accroissez l'importance de votre élevage en disséminant des ruchers dans votre propriété ou exploitation, dans les jardins fruitiers, vergers, jardins de fleurs, cultures grainières de plantes médicinales, à parfum, à essence, etc., ou même dans des propriétés voisines.

En procédant ainsi, vous éviterez tout aléa, vous aurez le temps de construire ou de faire construire de confortables ruches et de recueillir les essais nécessaires à leur repeuplement.

EMPLACEMENT DU RUCHER

Quel que soit le type choisi, installer le rucher dans un endroit sain, aéré, ensoleillé et bien abrité par conséquent à l'exposition du Midi dans le Nord, de l'Est dans le Sud. L'humidité, les situations ombragées, les vents forts et froids provoquent la moisissure des gâteaux, ralentissent le travail des abeilles. D'ordinaire on cherche à tourner l'entrée des ruches à l'Est, croyant qu'à cette exposition les abeilles sont plus actives. Le levant et le midi sont les expositions les plus saines. Tournées au Sud, les colonies souffrent un peu de la chaleur pendant l'été, mais il est facile d'y remédier. Pour cela, couvrez les ruches de paillissons, de toile ; plantez à côté, pour leur fournir de l'ombre, des arbustes à feuilles caduques, des végétaux herbacés à développement rapide.

N'éloignez pas trop le rucher de votre demeure ; mettez-le bien en vue : vous surveillerez plus facilement l'essaimage, et les maraudeurs seront moins tentés de le piller.

Bien que les abeilles butinent à deux kilomètres à la ronde, rapprochez-les, quand ces conditions sont réalisées, des plantes mellifères de votre domaine ; du verger, des bruyères, des champs de sainfoin, de sarrasin. Les butineuses, ayant un trajet plus court à parcourir pour aller à la miellée, travaillent avec plus de profit.

Remarque qu'au point de vue de la production la proximité des habitations n'a aucune influence si les abeilles ne sont pas gênées par leur voisinage.

La miellée se fait en masse ; à des époques déterminées, dans les fleurs des grandes cultures, de sainfoin, de trèfle, de luzerne, de sarrasin, de même que sur les fleurs des arbres fruitiers, des essences forestières, sur les feuilles et sur les fleurs.

Pour récolter du miel, installez donc votre rucher dans une région mellifère, c'est-à-dire possédant des champs cultivés en fourragères mellifères, des vergers, des forêts, des prairies fleuries.

« Jardins et Basses-Cours ».

LES CHENILLES

Les chenilles qui dévorent vos choux doivent être celles de la « *Pieris brassicae* », papillon blanc bien connu. Ces chenilles sont de couleur gris verdâtre avec trois lignes jaunes longitudinales ; elles portent également de nombreux poils blancs.

Pour lutter contre cette invasion, vous pouvez, soit saupoudrer les plantes avec de la chaux en poudre, soit les arroser avec de l'eau à 45 degrés, ou bien encore pulvériser sur les choux une solution de savon noir, à raison de 25 grammes par litre d'eau.

J. P.

Machines Agricoles

Coupe-Racines « Idéal »

Système breveté, entièrement métallique, monté sur billes, construction soignée, stabilité parfaite, durée illimitée. Trémie en tôle d'acier inoxydable, permettant l'accès des plus fortes racines, sans crainte d'engorgement. Manœuvre douce et facile, grâce aux roulements à billes, permettant de faire un gros travail, rapidement et sans fatigue. Lames en acier fondu de première qualité, facilement démontables.

Type A : Spécialement étudié pour être actionné à la main :

N° de lames	Diamètre du disque	Débit à l'heure	Prix net
1	4	60 c/m.	1.500 kil. 285 »
2	4	67 —	2.500 — 350 »
3	6	75 —	4.000 — 450 »

Prix net départ usine. Couvre-lame en tôle d'acier, supprimant la projection des cossettes ; majoration de 50 francs.

Modèles plus forts « Idéal » pour marche au moteur, sur demande. Modèles d'autres marques, à plus faible débit et sans roulements à billes, depuis 100 francs.

Broyeurs-Rapeurs

Sur pieds. Pour pommes. Instruments à lames ; paliers renforcés à grande portée ; broyage réglable.

Long.	Nombre cyl. de lames	Débit à l'heure	Prix
14	3	12 à 15 hect.	547 » 625 »
16	4	18 à 20 —	700 » 790 »
19	4	20 à 23 —	778 » 875 »

Prix nets départ nos magasins de Nantes. Ces broyeurs peuvent être livrés, pour marche au moteur, avec une poulie fixe de 300 m/m de diamètre remplaçant la manivelle ; supplément de 20 francs. Ou avec poulie fixe et folle ; supplément 43 francs.

MOULINS A POMMES, à noix, à 1 ou 2 volants, marchant à bras, ou au moteur. Prix allant de 420 francs à 650 francs, départ usine. Nous consulter suivant modèles.

LE ROLE DU PORC A LA FERME

Beaucoup de cultivateurs, séduits par l'apparente facilité de l'élevage porcin, entreprennent d'avoir des truies portières et de produire des gorettes. Quelques-uns réussissent, au moins la première année, mais la plupart échouent et dégoûtés par des échecs dont les causes leur échappent, ils jurent de ne plus avoir affaire à la gente porcine.

C'est que, pour pratiquer avec succès le métier de naisseur de gorettes, il faut disposer d'une série de conditions qui se trouvent rarement réunies dans nos fermes et dans nos bordages de l'Ouest.

Il faut des locaux aérés, mais bien clos et parfaitement secs, tièdes en hiver, frais en été (bien que visités par le soleil), pourvus de divisions rationnelles, d'un sol cimenté ou pavé, de lits de camp en bois, d'auges appropriées pour les mères et pour les petits, et d'un matériel complet de préparation des aliments.

Il faut avoir à sa portée un verrat de bonne race et disposer de truies prolifiques, bonnes laitières, adroites, et douces à leurs petits.

Il faut avoir du fourrage vert (trèfle, luzerne ou sainfoin), des pommes de terre et des topinambours, du lait franc en abondance pour les gorettes en cours de sevrage.

Il faut enfin et surtout des soins attentifs, une ponctualité parfaite dans la préparation et la distribution des repas, une surveillance jalouse des gorettes, de leurs sorties, de la température extérieure, car ils craignent également le froid, le chaud et l'humidité.

Qu'une seule de ces conditions fasse défaut et tous les débâtes sont à craindre : truies qui perdent leur lait, qui tombent gottées (comme on dit à la campagne) et qu'il faut se hâter d'abattre pour en utiliser au moins la chair ; gorettes vigoureuses qui fadent tout à coup sans qu'on sache pourquoi, et ce qui est plus grave, portées entières détruites en quelques heures par la diarrhée ou par la pneumonie épidémique.

Est-ce à dire que les cultivateurs, petits et moyens, doivent renoncer à élever des porcs ? Nullement ! Car le cochon qui transforme en bonne viande et en saindoux les moindres déchets de table et de cuisine est un récupérateur merveilleux et ce serait commettre une erreur économique de se priver de ses services. Mais il faut faire en sorte d'en avoir les avantages sans les dangers.

Procurez-vous des gorettes sevrées ou, mieux encore, de gros nourains de 80 à 100 livres ; ne les achetez pas au marché, où toutes les maladies les guettent ; prenez-les dans un élevage connu, qui vous offre toutes garanties, choisissez de préférence des porcs anglais ou des Bayeux, également rustiques et précoces ; nourrissez-les avec vos eaux grasses, vos restes de cuisine, vos légumes de rebut ; ajoutez à la soupe tiède un peu de lait écrémé (ou à défaut une poignée de tourteau d'arachide). — En six semaines, trois mois au plus, ils pèseront les cent kilos et vous les vendrez avantageusement. Recommencez l'opération quatre fois par an : chaque loge occupée vous rapportera mille francs nets au bout de l'année, sans perte de temps, sans soucis et sans risques. Voilà l'élevage qu'il faut faire : simplicité, rapidité, c'est ce qui convient à la ferme.

D' IS. BARTHE.

« L'Agriculteur Sarthois ».

Herses articulées

Herses en Z, tout acier, à barres d'assemblage et d'équilibre, pour hersages légers ou énergiques. Dents en acier très dur, munies d'une collerette de renforcement forgée dans la masse, assurant une rigidité absolue. Chainettes centrales d'articulation laissant une grande souplesse à l'instrument et empêchant le bourrage. Les barres d'assemblage empêchent le chevauchement, le renversement des compartiments ; elles maintiennent des intervalles réguliers.

Compartiments	Dents	Largueur	Poids	Prix
2	30	1 ^m 20	52 kil. 500	180 »
3	45	1 ^m 80	82 kil. 250	270 »
4	60	2 ^m 40	109 kil.	370 »

Tous autres modèles, de dimensions ou poids différents sur demande.

Livraison franco. Remise à nos adhérents.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et élargies :

Nombre de dents	Largueur de travail	Poids	Prix
5	0,60	55 kil.	180 »
7	0,70	60 —	225 »
9	0,90	67 —	260 »
10	1,00	75 —	295 »

Livraison franco. Remise à nos adhérents. Modèles plus grands sur demande.

Broyeurs de pommes de terre

Indispensable pour la préparation de la nourriture des animaux. Rapidité, propreté. Un seul modèle : Bâti fonte. Trémie et pieds bois ; manivelle fonte, poignée bois.

Grille de 350 — 16 dents : 95 francs net, départ usine.

Hache-Paille

montés avec vis sans fin doubles, permet tant de couper à deux longueurs.

N°	Largueur de la bouche	Nombre de lames volant	Diamètre du volant	Prix
1	33 cm.	3	1 ^m 10	485 »
2	33 —	2	1 ^m 10	450 »
3	25 —	2	1 ^m	375 »

Ces prix s'entendent nets, départ usine.

Les N° 2 et 3 peuvent être livrés, sur demande, avec lames convexes, ou concaves. Supplément pour vis de réglage aux lames : 18 francs.

Moulins à farines

Indispensables aux cultivateurs pour concasser et réduire en farines toutes les céréales destinées à l'alimentation des animaux. On obtient, à volonté, d'excellentes farines de sarrasin.

Construction toute métallique, simple, robuste. Bâti de fonte, monté sur 4 pieds en chêne. Meules de 0 m. 22 extra résistantes, à deux rayonnages différents sur chaque face (système breveté). Nettoyage et démontage très facile. Marche à bras ou au moteur.

N° 1 avec poulie fixe de 300, sans engrenages, sans volant (pour moteur). 395 »
Le même avec volant (pour marcher à bras)..... 435 »

N° 2 avec engrenages, rapport de 1 à 2 (à bras ou au moteur)..... 525 »

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents, sur facture.

Autres modèles plus forts sur demande.

Pulvérisateurs et soufreuses — Scies à bâches et en long — Brabants — Charreuses — Distributeurs d'engrais — Ecrèmeuses — Barattes — Machines à traire — Bacs — Banderettes — Cuiseurs — Potages divers, etc...

LA SITUATION

Les Engrais

Nous publierons, dans notre prochain bulletin du 3 décembre, un nouveau tableau des prix des engrais valables à partir du 1^{er} décembre prochain, et pour les premiers mois de 1928.

Il est probable que ces prix seront, tout au moins pour certains engrais, établis en baisse légère sur ceux pratiqués dans ce second semestre. Nous ne sommes pas encore suffisamment fixés sur cette diminution pour la publier dès aujourd'hui. Elle ne sera, du reste valable, comme nous le disons plus haut, qu'à partir du 1^{er} décembre, et portera probablement sur les superphosphates, les engrais azotés et les engrais composés.

Acide Sulfurique

Pour l'acide sulfurique, nous pouvons maintenir les prix actuels jusqu'à la fin de ce mois (voir notre bulletin du 17 septembre), de même que pour les tourtes, mais en faisant observer que nous sommes limités, pour celles-ci, comme quantités à retourner après emploi. Nous pouvons disposer encore de tourtes de 60 et 30 litres pour ceux de nos syndiqués qui préfèrent les acquérir définitivement. Mais nous les engageons à nous fixer le plus tôt possible sur leurs besoins futurs pour que, le cas échéant, nous puissions renouveler nos approvisionnements de ces emballages. Il serait également utile de nous faire connaître les dates approximatives désirées pour les expéditions.

Sulfate de Cuivre

Plusieurs syndiqués nous ayant demandé de leur procurer du sulfate de cuivre anglais, nous avons profité du renouvellement de notre réserve en sulfate français, dont la réserve était totalement épuisée, pour nous assurer une certaine quantité de sulfate anglais, que nous pouvons, dès maintenant, livrer dans les mêmes conditions que le sulfate français ; mais naturellement à prix différent, par suite du prix de revient plus élevé.

La hausse du cuivre métal, entraîne celle du sulfate de cuivre.

Nous cotons à partir de ce jour et jusqu'à épuisement de nos marchés :

Sulfate français.....	295 »
Sulfate anglais.....	300 »

pour les 100 kilos, brut pour net, sur wagon Nantes, paiement comme d'usage à nos bureaux ou au crédit de notre compte de chèques postaux N° 6.015, à Nantes, à 15 jours de la livraison.

CONSERVEZ les Bulletins du Syndicat !

Un coup d'œil rétrospectif sur les prix, les avis, les articles parus, est toujours intéressant.

RAPPELEZ-VOUS de notre nouveau N° de Téléphone : 141.95

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 7 Novembre 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	3.389	10	8 »	7 30	6 30	8 50	4 80	4 09	3 15	5 27
Vaches	1.695	50	7 90	6 90	6 10	8 60	4 74	3 86	3 05	5 20
Taureaux	312	»	7 20	6 30	5 70	7 50	4 32	3 53	2 85	4 65
Veaux	2.184	12	12 30	10 30	7 80	13 »	7 38	5 87	4 29	7 80
Moutons	19.733	219	15 »	11 »	8 60	16 »	7 50	5 17	3 78	8 »
Porcs	3.093	»	10 56	10 »	7 56	10 86	7 40	7 »	5 30	7 60

Lundi 14 Novembre 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	4.262	250	7 80	6 80	5 80	8 30	4 68	3 80	2 90	5 15
Vaches	2.130	223	7 80	6 30	5 50	8 40	4 68	3 53	2 75	5 38
Taureaux	335	15	7 »	6 20	5 70	7 30	4 20	3 47	2 85	4 53
Veaux	2.000	39	12 »	10 »	7 60	13 10	7 20	5 70	4 18	7 86
Moutons	26.289	5.513	14 80	10 »	7 60	15 80	7 40	4 70	3 34	7 90
Porcs	2.340	»	10 86	10 28	7 86	11 14	7 60	7 20	5 50	7 80

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs, 4.262 ; vaches, 2.130 ; taureaux, 335, soit un total de 6.727 contre 5.396 il y a huit jours. Restant aux abattoirs : 1.159 gros bovins contre 620.

La vente a été mauvaise par suite de l'ampleur des arrivages, mais il y avait des besoins, ce qui a permis de défendre les prix dans une certaine mesure. Les bons animaux ont perdu un sou, parfois deux par livre, mais dans l'ordinaire on a dû abandonner de trois à quatre sous par livre.

BŒUFS. — Les bœufs blancs charollais, berrichons, bourguignons, en beaux châtrons extras, se sont établis de 3.80 à 4.15 lorsque la bonne marchandise valait de 3.60 à 4.15 et la plus grossière de 3.20 à 3.60.

Les bœufs normands se sont fixés en extras 3.80 à 4.15 ; les bons 3.60 à 4.15 et les animaux les plus communs 3.20 à 3.60.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, mançais, angevins de Sarthe ou Mayenne, les nantais et maraichins ont valu en extra 3.50 à 3.85 ; en bonnes sortes de 3.25 à 3.60 et en viande ordinaire 2.80 à 3.30.

Bœufs bretons 3.45 à 3.75 ; ordinaires, 2.75 à 3.55.

TAUREAUX. — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3.10 à 3.50,

tandis que les animaux plus grossiers valaient 2.65 à 3.15. Bretons extras 3.20 à 3.70.

VEAUX. — Amenés 2.000 contre 2.184 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 538 contre 430.

Les affaires ont été plus faciles, mais seulement pour les bons animaux qui ont gagné cinq sous par livre. Par contre, dans l'entre-deux, le placement a été en longueur, et il a fallu se contenter d'une petite plus-value de deux sous par livre.

Angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant 4.60 à 5.30 ; veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, 4.70 à 5.30. Vendée, Deux-Sèvres, 4.40 à 5 francs.

Les bretons ont été traités de 4.40 à 4.90.

MOUTONS. — Amenés 26.289 contre 19.733 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 3.190 contre 2.406.

La vente a été très mauvaise, avec recul de 10 à 20 francs par tête, les arrivages ayant été excessifs. Les moutons secondaires et les brebis sont à peu près complètement délaissés.

Les agneaux de Sarthe, Mayenne, Vendée 5.70 à 6.20 ; maraichins, bretons 5.55 à 6.20 ; métis 5.60 à 6.20.

Les moutons de Vendée, Sarthe, Mayenne laine 4.80 à 5.50 ; bretons, maraichins 4.85 à 5.50.

PORCS. — Amenés 2.340 contre 3.093 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 515 contre 700.

Vente meilleure par suite de la modicité des arrivages. Hausse de 20 francs aux cent kilos vifs.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 7.70 à 7.80 le kilo vif ; bons maigres de pays 7.20 à 7.80 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre 7.30 à 7.60 ; gros gras et nourrisseurs 7.30 à 7.60 ; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre 7.20 à 7.60 ; petits cochons et fonds de parquets 7.20 à 7.30.

COCHES. — Vente facile de 5 à 6.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 16 contre 18 il y a huit jours. Vente calme entre 190 et 290 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS

Département	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Mout.	Porcs
Ile-et-Vil.	20	18	75	145		
Loire-Inf.	»	»	»	»	300	
Maine-et-L.	60	30	160	62	215	
Mayenne	41	15	15	60	30	
Morbihan	»	»	»	20	»	
Sarthe	120	20	13	300	»	320
Vendée	39	10	5	»	80	155

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce.

Les demandes de renseignements concernant les Offres et Demandes ci-dessous, doivent être adressés au Syndicat, avec un timbre pour la réponse.

OFFRES

130. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, authentifiés et sélection garantis. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

145. — A vendre, plants de vignes greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur au Pallet (L.-Inf.).

149. — A vendre, plants greffés toutes variétés de l'Ouest, Hybrides nouveaux recommandés : 4936, 5409, 6163 blancs ; 4643, 5455, 6905 rouges, racinés et greffés. S'adresser à M. J. Foulonneau, à Saint-Christophe-la-Croquerie, par Saint-Laurent-des-Autels (M.-et-L.).

154. — A vendre, plants de vignes racinés, greffés, producteurs directs des meilleures variétés, Baco, Seibel, Bertille, Seyve, Gaillard, etc. S'adresser à M. Auguste Meneux, le Guineau, La Chapelle-Basse-Mer.

155. — A vendre : 1^{er} Taureau reproducteur pur normand, 2 ans, primé et inscrit au Herd-Book ; 2^e vache pure race cotentine.

156. — A vendre, bon cheval breton, 5 ans, poil noir, 1 m. 54, apte à tous travaux.

157. — A louer pour le 1^{er} novembre 1928, en Cordemais, une ferme d'herbage de 13 hectares environ.

158. — A vendre, une chèvre de 4 ou 5 ans, très douce, bonne laitière, 250 fr.

159. — A vendre, taureau nantais 1 an, père et mère premiers prix.

160. — A vendre : 1^{er} Pouliche trotteuse 30 mois, par Quartanier, montée, attelée ; 2^e jument pur-sang, 6 ans ; 3^e jument pur-sang, 8 ans. Toutes deux gagnantes nombreux prix, plat et obstacles, aptes à faire poulainiers ou chasses.

161. — A vendre, 5 beaux oranges.

162. — A vendre, joli taureau, 6 mois, race Maine-Anjou, fils de parents primés dans différents concours, mère très bonne laitière. S'adresser à M. Sauterjean, Le Pallet.

163. — On prêterait pour la saison d'hiver, petit attelage moyennant entretien et nourriture.

164. — Tracteur Agro, en bon état, à vendre ou à échanger contre tracteur plus fort, Fordson de préférence.

165. — A vendre, miel jaune ambré première qualité, 10 fr. le kilo nu et 8 fr. à partir de 5 kilos. S'adresser à la Ferme Ecole de la Ville de Nantes, château de la Placelière, à Châteaubleau-Thébaud.

166. — A vendre, prix modéré, dindons blancs, mâles et femelles 1927, race pure

DEMANDES

64. — On demande pour le sud du département : 1^{er} Ménage pour travaux de culture et traite des vaches ; 2^e fille de basse-cour de 15 à 20 ans.

65. — On demande à acheter belle paille de seigle bottelée.

66. — Deux ménages frères et belle-sœur, dont 1 sans enfant, et l'autre 2 jeunes enfants 5 ans et 14 mois, désirent se placer à la campagne pour faire culture (sauf vigne), jardinage, soins aux animaux.

67. — On demande à louer à prix d'argent pour avril ou novembre 1928, ferme de 15 à 20 hectares en Loire-Inférieure ou départements limitrophes.

68. — On demande pour Nantes (La Trémisnière), un ménage jardinier, basse-cour.

69. — On demande une bonne place pour février prochain, pour un jeune ménage très recommandable, culture, jardin, basse-cour.

FOIRES ET MARCHÉS

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE NOVEMBRE

Lundi 21 : Couëron, Guérande, Héric, Mouzeil, Nozay. — Mardi 22 : La Meilleraye, Sucé, Saint-Joachim, Saint-Mars-la-Jaille, Vallet, Varades. — Mercredi 23 : Rouans, Saint-Sulpice-des-Landes. — Jeudi 24 : Plessé. — Vendredi 25 : Le Loroux-Bottereau. — Samedi 26 : Herbignac, Malville.

Lundi 28 : Grandchamps. — Mardi 29 : Arthon, La Limouzinière. — Mercredi 30 : Ancenis.

MOIS DE DÉCEMBRE

Jeu 1 : Ancenis, Bouvron, La Chevrolière, Nantes, Pornic, Saint-Jean-de-Corcoué. — Vendredi 2 : Nort-sur-Erdre. — Samedi 3 : Abbaretz, Ligné.

Lundi 5 : La Chapelle-Launay, Nozay, Saint-Columban, Thouaré, Varades. — Mardi 6 : Arthon-en-Retz, Le Bignon, Blain, Le Loroux-Bottereau, Riadillé, Sion. — Mercredi 7 : Châteaubriant, Machecoul, Savenay. — Jeudi 8 : Aigrefeuille, Bouée, La Chapelle-sur-Erdre, Fégéac, Lusanger, Pontchâteau, Puceul, Sautron, Teillé. — Vendredi 9 : Sainte-Pazanne. — Samedi 10 : Le Cellier, Le Pallet, Saffré, Saint-Père-en-Retz, Treffieux.

Lundi 12 : Casson, Guérande, Thouvois. — Mardi 13 : Boussay, Derval, Notre-Dames-Landes, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Mars-la-Jaille. — Mercredi 14 : Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 15 : Ancenis, Camphon, Cordemais, Fresnay, Héric, Jans, Quilly, Saint-Hilaire-de-Chalons, Saint-Jean-de-Corcoué. — Vendredi 16 : Nort-sur-Erdre. — Samedi 17 : Herbignac, Issé, Vay.

Lundi 19 : La Boissière-du-Doré, Couffé, Nozay, Orvault, Varades, Vieilleveigne. — Mardi 20 : Frossay, Légé, Moutais. — Mercredi 21 : Montbert (Geneston), Plessé, Pornic, Vigneux. — Jeudi 22 : Grandchamps, Savenay. — Vendredi 23 : Le Pellerin. — Samedi 24 : Moisdon.

Lundi 26 : Mouzeil, Sucé. — Mardi 27 : La Limouzinière, La Meilleraye, Le Pallet, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Père-en-Retz, Vallet. — Jeudi 29 : Le Pin. — Vendredi 30 : Maumusson, Port-Saint-Père, Saint-Nazaire. — Samedi 31 : La Chapelle-des-Marais, Guenrouët, Mésanger, Nantes, Doublon, Petit-Mars, Puceul.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Nous pouvons livrer rapidement aux membres du Syndicat des bâches neuves toutes confectionnées, toutes dimensions, en lin, chanvre ou coton de 1^{er} qualité, vert gras ou vert ordinaire. Double couture, coins renforcés et ourlet tout autour, avec ceintures cuir tous les mètres. 1^{er} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, aux prix suivants, marchandise départ gare Paris :

Pour le MÈTRE CARRE CONFECTIONNÉ :

MIXTE M.T.C. vert sulfaté	14 65
— vert enduit	15 40
LIN et JUTE L.L.L. vert gras	16 »
LIN L.I.C. vert gras	17 80
— L.2.C. vert gras	18 35
CHANVRE L.S.A.C. vert gras	17 »
— D.A.S.C. vert gras	18 85
COTON C.O.M. vert enduit	16 »
— C.T.A.C. vert gras	18 85

Courroies pour attelages

Le kilo.....	38 50
--------------	-------

Amblets pour bœufs

Bretons.....	30 »
C. B. N° 0.....	38 »
C. B. N° 1.....	36 »

En vente aux bureaux du Syndicat.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux en belles pierres blanches..... 110 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champocé et par 8.000 kilos minimum.

Bâchage facilitatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Purété 90 o/o.

Chaux blutée pour amendements 112 »

Fleur de chaux blutée pour vigne 130 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum.

Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat et pour livraisons par 100 k. minimum

PRIX AUX 100 KILOS
sans engagement et sauf variations

RIZ et ISSUES

Riz Saigon N° 1... (sacs de 100 k.) 182 »
d' N° 2... 175 »
Brisures N° 1 et 2 d' 143 »

Farine de riz supérieure (sacs de 75 kilos)..... 175 »
Remoullages de fèves (sacs de 75 kilos)..... 127 »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Majoration de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Nantes.

ISSUES DE RIZ (sacs de 100 k.) 95 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains (sacs de 50 k.) 146 »
Coprah en farine (sacs de 75 k.) 150 »
Arachides ruissique en farine, extra blanches (sacs de 75 k.) Bordeaux 155 »
Arachides ruissique en farine, blanches (sacs de 75 kilos)..... 148 »
Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 kilos)..... 140 »
Palmiste en farine (sacs de 50 k.) 126 »
Farine de manioc (sacs de 70 k.) 167 »
Cosslettes de manioc (sacs de 60 kilos environ)..... 150 »
Avoine (sacs de 50 k.)..... 122 »
Blé noir (sacs de 100 k.)..... » »
Maïs pour volailles (les 100 k. logés)..... 118 »
Orge..... 132 »
Sorgho en grains (sacs de 100 k.) 111 »
Sorgho en farine (sacs de 75 k.)... 116 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Granulé condensé pour volailles

(sacs de 100 k.)..... 125 »
Grande Pondeuse (sacs de 100 k.) 130 »
Farine de viande d' 175 »
Poudre d'os alimentaire d' 85 »
Farine d'os alimentaire d' 90 »

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aliments mélassés

Intensif 50 % mélasse (sacs 75 kil.) 119 »
Son mélassé d' 136 »

Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay.

Mélasse Say, 80 % mélasse (sacs de 75 kilos)..... 88 »
Son mélassé Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)..... 99 »
Paille mélassée Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos)..... 78 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 85 % mélasse (sacs de 50 k.)... 103 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédané, avoine, tourteaux) (sacs de 75 k.) 101 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » pour vaches laitières (sacs de 75 k.)..... 121 »
« Optima » pour engraissement des bœufs (sacs de 50 k.)..... 126 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » pour engraissement des porcs (sacs de 75 k.)..... 131 »
« Optima » pour porcelets et truies (sacs de 50 k.)..... 151 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Le Gérant : Th. FIGRÉE

le Nitrate de Soude du Chili

est FÉCONDISANT AZOTÉ favori des Cultivateurs

PARCE QUE :

- Sa grande solubilité,
- Sa parfaite neutralité,
- Sa rapide assimilation,
- Son épandage facile et sans danger

permettent de l'employer par n'importe quel temps, sur n'importe quelle terre, à n'importe quel moment, sans aucune préparation spéciale.

Si certains autres engrais possèdent quelques-unes des qualités du NITRATE DE SOUDE DU CHILI, aucun ne les réunit toutes à la fois.

Pour tous renseignements agricoles, techniques, commerciaux, s'adresser à la

Délégation Française des Producteurs de NITRATE DE SOUDE DU CHILI
60, rue Taibout, PARIS (9^e)

AGENCE RÉGIONALE DE L'OUEST
Monsieur P. CORMIER, ingénieur agronome,
25, Boulevard de l'Égalité à NANTES

Sur demande, envoi gratis et franco de brochures et notices agricoles

POISSONS DE CHEVAUX POUSSEURS

PROPOSITION CHARITABLE. — Depuis 25 ans, je souffrais de rhumatisme. Merveilleusement soulagé, je ferai connaître gratuitement le secret de ma guérison à qui me le demandera. — Mme M.-H. HILAIRE, Montiers-les-Mauxfaits (Vendée).

OR GERMS 4, RUE SANTEUIL NANTES

achète au maximum
Bijoux - Argenterie
PIECES démontées
VALEURS DENTIFIERS - ANTIQUITES - BRILLANTS

CÉRÉALES

Du Bulletin des Halles du mercredi 16 novembre :

BLES. — Situation plutôt incertaine ; il ne fait doute pour personne que le gouvernement, auquel on a voulu forcer la main, finira par souscrire aux exigences de groupements très actifs, qui considèrent comme insuffisant le droit de douane actuellement perçu, mais qui rapporte peu au ministère des Finances, puisque l'importation des blés exotiques n'est pas d'une activité exceptionnelle. On a vu par nos informations récentes, qu'à l'exemple de la Commission de l'Agriculture de la Chambre des députés, la Commission sénatoriale, présidée par M. Fernand David, a également réclamé le taux protecteur de 35 fr. et qu'elle a décidé de faire une démarche auprès du président du Conseil et du ministre de l'Agriculture, pour obtenir dans le plus bref délai possible, le relèvement dont il s'agit. Mais on annonce d'autre part, que maints représentants de Paris et des grandes villes s'élèveront contre la dite mesure, estimant à tort ou à raison, qu'elle risque d'avoir comme conséquence immédiate, l'augmentation du prix des farines et du pain. Nous ne tarderons pas, croyons-nous, à être fixé sur les intentions gouvernementales.

Nous enregistrons les prix suivants concernant, de façon exclusive, la marchandise disponible, d'un poids spécifique de 74 kilos :

Beauce, Orléanais et Gâtinais 137 à 138.
Seine-et-Marne et Seine-et-Oise 137 à 138.50.

Touraine, Loir-et-Cher 138 à 139.
Poitou, Vienne, sans ail 133 à 139.50.
Allier, Cher, Nièvre 140 à 140.50.
Yonne, Côte-d'Or, France-Comté 137 à 138.

Aube, Marne 137 à 137.50.
Nord et Pas-de-Calais 138 à 139.
Oise, Aisne, Somme 137.50 à 138.50.
Eure, Seine-Inférieure 137 à 137.50.
Sarthe et Mayenne 137 à 138.
Berry, Indre 137 à 138.50.

En somme, les prix se maintiennent en leurs précédentes limites, les fluctuations étant peu saisissables.

Les provenances de Bretagne font totalement défaut.

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 18 novembre 1927.

PRIX DES 100 KILOS	
Froment.....	1927, 135 à 136
Seigle.....	» 112 à 114
Avoine.....	» 90 à 100
Orge mouture.....	» 100 à 105
Sarrasin.....	» 96 à 98
Farine.....	» 202 à 203
Son.....	» 60 à 62

Cours des Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

FARINES. — Comme nous l'avons dit, la mouture n'est pas d'une bien grande activité, et dans la plupart des moulins, il y a des réserves relativement importantes en farines, dont la vente n'est pas aussi accentuée que celle des issues — celles-ci étant en majeure partie réclamées pour l'exportation. Les ventes à la boulangerie restent par conséquent, plutôt faibles, malgré le léger recul des prix imposés par la Commission départementale.

SONS ET ISSUES. — Gros sons et de belle qualité, en toutes fabrications en disponible 68 à 72 fr.

VINS

Nous disions dans notre dernier bulletin que l'on parlait, pour nos muscadets, de prix un peu plus fermes, nous avons eu depuis confirmation d'affaires faites à prix en hausse sensible, et le cours de 600 francs a été facilement pratiqué pour des vins de 1^{er} choix et de haut degré.

A la suite d'achats importants faits à l'anche par des maisons de notre place qui ont payé de 500 à 550 fr. la production relativement faible de vignobles plutôt importants, des maisons du dehors sont venues traiter des celliers encore disponibles et consenti les prix de 600 fr. et au-dessus pour les 225 litres soutirés, et sur fins.

La récolte de gros-plants ayant été à peu près nulle, il est presque impossible de préciser des cours, et comme prix suivant qualité et provenance, nous avons entendu citer les chiffres de 300 fr. et de 400 fr., qui s'écartent quelque peu l'un de l'autre. Dans l'ensemble et comme conséquence de la faiblesse de la récolte, la qualité de ces vins est plutôt modeste, et comme nous le disons plus haut, le cidre suppléera certainement au vin pour la consommation familiale, à condition toutefois que les vendeurs de pommes n'augmentent pas indéfiniment leurs prix, car les droits de circulation et le transport sont déjà très élevés et chargent la marchandise d'une plus-value de 30 à 40 % au minimum.

Marché Talensac

Nantes, le 18 novembre 1927.

Aménés	Vendus	PRIX	
		Pl. bas	P. haut
Bœufs.....	27	3 »	3 75
Vaches.....	»	»	»
Veaux.....	346	6 50	7 75
Moutons.....	386	6 »	7 »
Agneaux.....	»	»	»

FOURRAGES

Foin, les 500 k, hors ville	480 à 210
Paille.....	100 à 110
Foin, les 500 k, en ville...	220 à 250
Paille.....	140 à 150

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

PÉPINIÈRES AMÉRICAINES
DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT
Pépinieriste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75

Expos. Nationales Tours, Paris
1er Prix - Médailles d'Or
II. Concours - Membre du Jury

60 Hectares
Vignobles et Pépinières
Plants greffés des meilleures
variétés - Reproducteurs directs
recommandés
Vastes Champs de Pieds mères
Champs d'Expériences
Authenticité Sélection garantie

C'est aux Pépinières GIRAULT
que nous devons
nos meilleures Sélections! Agents sérieux acceptés

VOITURES D'ENFANTS
(Spécialité)
A. MAINGUY
23, Chaussée de la Madeleine - NANTES
Téléphone 24.89

TOUTES REPARATIONS
Vente directe à la Clientèle et au prix de fabrication

MOTEURS ÉLECTRIQUES
neufs, occasion, tous courants, tous voltages
VENTE - LOCATION - ÉCHANGE
Atelier de rebobinage de tous moteurs
Installati. d'Usines et de Châteaux
R. Pointière - J. Le Chech
ÉLECTRICIENS
1, Rue Rameau, NANTES - Téléphone 10.59

VACHES BRETONNES pures pic-noire tu-
berculées, che-
vaux, bidets et postiers.
GUERISON RADICALE DE LA GALE du
cheval, chien, mou-
ton, par une seule application. BOT, vétérinal-
re-élèveur, VANNES (Morbihan).

ÉLEVEZ
économiquement
Veaux
& porcelets
avec la
LACTINA SUISSE

Refusez les imitations,
exigez cette marque:

Fabriquée depuis 1891
par les Etablissements
FRANÇOIS BRUNNER - Villeurbanne-LYON

La BANQUE
DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE
Albert DELIMÈLE et C^o
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES

achète cher les pièces d'argent
grecques, belges, Napoléon III et toutes
pièces d'argent et or (sauf françaises et
écus suisses).

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r
1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES

Constructeur

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES
O. PILLET, pharmacien → TELEPHONE 9.08

DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
— BIASSE DE PRIX —

CONCOURS
100.000 FRANCS DE PRIX

Voici 6 pattes d'animaux bien connus.
1^o Nommez ces animaux; 2^o En prenant la première lettre de chacun
d'eux, vous reconstituerez le nom d'un animal le plus domestique: « Le plus
noble conquête de l'homme ».

Nommez cet animal?
Découpez ce BON et adressez-le dans la quinzaine, avec votre réponse à
CONCOURS "Service D", 51, rue du Rocher, PARIS
Joindre, pour la réponse, une enveloppe timbrée portant votre adresse

POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Agriculteurs, gardez-vous de planter des tubercules dégénérés.
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard vos
plants en Bretagne, au climat et sol propices.

Prix modérés - Qualité de 1^{er} choix

Variétés à grands rendements:
BEAUVAIS, ABONDANCE, ANDRÉA, EARLY, EERSTELINGEN, CHARDONNE,
PIN DE SIÈCLE, FLUCK GÉANTE, IMPÉRIATOR, INDUSTRIE, MAGNUM,
MERVEILLE, MAERCKER, BONDE JAUNE, ROSA, ROYALE, SAUGISSE,
WOLTHIANN, GÉANTES BLANCHE ET BLEUE, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kilos pour chaque variété

UNION AGRICOLE BRETONNE
31, Rue du Port, à SAINT-BRIEUC (C.-du-N.)
Les tubercules bretons sont exempts du Doryphora et de la Gale noire

Pour vos PLANTATIONS
Adressez-vous aux
PÉPINIÈRES CLETRAS
Successeur de LÉFÈVRE Frères (fondées en 1813)
79, Rue des Hauts-Pavés - NANTES - Tél. 115.13
Les plus importantes de la Région de l'Ouest

50 HECTARES EN CULTURES
Tous végétaux de plein air. - Arbres fruitiers,
forestiers et d'ornement. - Conifères -
Arbustes. - Plants pour reboisement. - Rosiers
(collection superbe).
Choix considérable de Peupliers et Pommiers
Prix courant sur demande

Pépinières et Horticulture réputées, Charles
CAILLÉ Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes, fon-
dées en 1780. Offre à prix contre toute concu-
rence: lots importants arbres fruitiers formés
et non formés en plein rapport; pommiers à
cidre et à contenu, cerisiers, poiriers, vignes de
table et superbes plants directs p. vignobles,
artichauts, framboisiers, asperges. Stock consi-
dérable. Catalogue franco. - Téléphone 121.59.

Actuellement

MISE EN VENTE
DE
SÉRIES RÉCLAMES

Des Prix - De la Qualité

CHAUSSURES PAUL 8, Rue d'Orléans
NANTES

AGRICULTEURS, traitez vos
BLÉS de semence
ET AUTRES CÉRÉALES
AVEC LA
Poudre St-ÉLOI

Perfectionnement du Sulfate-Chaulage ou Vitriolage
Le prix de la boîte pour traiter un hectolitre de semences est de 1 fr. 30
20 Années de Succès affirmé par des milliers d'attestations

En vente chez les principaux Grainetiers et Epiciers, et aux Bureaux du
Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, 2, rue Scribe, NANTES

Usine à BLOIS: 43 à 49, Rue de la Garenne
Dépôt Régional, 14, rue des Carmélites, NANTES

OBSERVATION IMPORTANTE. - Après une moisson aussi humide, beaucoup de
grains de semences sont défectueux et risquent d'être brûlés par le traitement
au sulfate de cuivre.
LA Poudre Saint-Éloi, même à double dose, ne brûle jamais les semences. Elle
agit, en outre, comme germinateur assurant une levée rapide, saine et vigoureuse.

Pour la Saison d'Automne
N'allez pas à NANTES
sans entrer chez
MAXIM'S - 1 -
RUE BOILEAU
LE GRAND CHAPELIER NANTAIS
qui vous présentera les dernières Nouveautés de la saison
FEUTRES SOUPLES à partir de..... 20 fr.
CASQUETTES à partir de..... 15 fr.

SPÉCIALITÉS POUR ENFANTS
Choix incomparable pour Fillettes et Garçonnetts
Prix défiant toute concurrence

Réductions aux mutilés et anciens combattants
sur présentation de leur carte

S. C. M.
ALIMENTATION GÉNÉRALE
18, rue de l'Arche-Sèche - NANTES

ÉPICERIE - BOUCHERIE
Tous les Samedis
GRANDE VENTE RECLAME
Arrivage de Poullets fins

Tous les Mercredis et Vendredis
POISSONNERIE

APERÇU DE QUELQUES PRIX
Saïndoux, 5,85 la livre - Pâtes Bertrand, 1,40 le paquet
1/2 Saumon Rose, 3 fr. la boîte - Chocolat St-Michel, 5,80 la liv.
Rhum Saint-Christophe, le litre, 23,75; la 1/2 litre, 13,75

"Planteuse universelle."
DE L'ABBÉ DACLE

PLANTE COMME A LA MAIN

PLANTE LES CHOUX, BETTERAVES,
TABAC, LES PORTE-GRAINES,
LES TUBERCULES, POMMES
DE TERRE, TOPINAMBOUR

LA SEULE A L'AVANT-TRAIN
TOURNANT FACILEMENT
A CHAQUE RANG

UN PLANT A LA SECONDE

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET
COMMANDES, S'ADRESSER A M.
ANDRÉ CHATELAIN
INGÉNIEUR AGRICOLE
A SÉGOUVAIN
VENDÉE
TÉLÉ. 2

ÉLEVEURS, FEMMES DE BASSE-COUR!

Engraissez rapidement tous vos Animaux avec le
CONDIMENT BUTON (résultats sûrs)
Les 2 kilos: 13 fr., franco: 15 fr. - Les 4 kilos: 24 fr., franco: 26 fr.

Guérissez sûrement Lapins et Volailles malades avec la
POUDRE SOUVERAINE BUTON
La boîte de 1/2 kilo: 10 fr., franco: 12 fr.

La valeur de ces deux produits est confirmée par de nombreuses attestations
généralistes et les plus hautes récompenses aux grandes expositions.

S. BUTON, Fabricant, Château-d'Olonne (Vendée)
Téléphone 4 - Chèques Postaux Nantes 474.73
Dépôt La Roche: CHEVOLEAU, Marché de Grains, pl. du Marché - Dépositaires sont demandés

BAPTEMES
FABRIQUE DE DRAGEES
ROUX-RETIENE
2, Rue du Lycée - NANTES - Tél. 143.93

LES AGGLOMÉRÉS SANS FUMÉE
D'ANTHRACITE A DOUBLE RAIE, dits
ANTHRACINE

donnent un CHAUFFAGE PARFAIT
dans tous les appareils à feu continu:
Salmandres, Poêles, Calorifères, etc.

Combustion lente SANS FUMÉE
ODEUR
MACHEFER

Se trouvent chez tous les DÉTAILLANTS et à la
C^o FRANCO-ANGLAISE DE CHARBONS
2, Rue des Halles, NANTES - Tél. 140.91

N'achetez pas un Terrain au bord de la Mer
avant d'avoir visité le nouveau Quartier de **LA RUDELIÈRE** (Lotissement approuvé par arrêté préfectoral
du 10 Décembre 1923)

LES SABLES-D'OLONNE

EAU - GAZ - ELECTRICITE - TOUT A L'ÉGOUT

Son PARC PUBLIC de 40 hectares entièrement boisé et son TERRAIN DE SPORTS
unique, ses TENNIS-CLUB et son HIPPODROME, sa MERVEILLEUSE PLAGES et son
REMBLAI incomparable. - 4 express par jour. - Climat délicieux. - Saison de Mai à Novembre.
S'adresser: à MM. IMBERT et ALONZO, 12, Avenue Godet, aux SABLES-D'OLONNE

PROPRIÉTAIRES ayant beaux bois de tra-
vail à vendre, faire offre à la Scierie Mécani-
que du Champ de Mars, rue de Mayence, à
Nantes.

AMÉLIORATIONS-INSTALLATIONS COMPLÈTES
PLANS, DEVIS GRATUITS - LIVRAISONS GRATUITES PAR AUTOS
GRANDS
MAGASINS **DECRÉ** NANTES

POMPES et motos-pompes pour
les soutirages et trans-
vasement des vins et moûts.
TUYAUX CAOUTCHOUC
pour pompes et siphons, gommés inté-
rieurs spéciales pour cidres et vins.
EBULIOSCOPIES Lésèque et Malligand,
pèse-moûts, pèse-alcool, pèse-vins.
BASCULES pèse-longueaux.
Néchettes souffrées, bondes, robinetterie de
caves, en bois et en cuivre.
Bassines, bidons, brocs, entonneaux.
TANINS acides tartrique et citri-
que, colles.

Tout le matériel et tous les produits
pour une bonne vinification, chez
E. PILLOORGET 2, Rue Guépin
NANTES
Téléph. 15-86. - Compte postal 56.49

Si vous désirez
BANDAGES, CEINTURES, BAS VARICES
aux meilleurs Prix, adressez-vous à:
HERBORISTERIE NOUVELLE
1, Rue Arche-Sèche (près Place Royale), NANTES
- CONSEILS GRATUITS PAR SPÉCIALISTE -

MEUBLES LEGLAS-MAURICE
GRANDS
MAGASINS **DECRÉ** NANTES

Esca - Apoplexie - Pyrale
une seule application d'hiver au
PYRALION SCHLÆSING
LES DETRUIT RADICALEMENT
Milliers de références - 24 ans de succès

Carie - Charbon
détruits par les traitements à sec à la
VITRIOLINE SCHLÆSING

Désinfection des Fûts - Mutage des Moûts
PAR
le Soufre Gloria-Schlœsling
Soufre sans couleur

Bouillies - Soufres Noirs SCHLÆSING, etc.

Demandez notices et renseignements aux
Usines SCHLÆSING Frères & C^o
175, Rue Paradis, à MARSEILLE
à MM. GUILLON & ROBERT
9, Rue de la Paix, à NANTES
ou tous bons Droguistes

MODES-CONFECTIONS-ROBES DE MARIÉES
GRANDS
MAGASINS **DECRÉ** NANTES

VIN NATUREL, la pièce 205 litres, 400 fr.,
franco région, port, fut. Mme Lucienne BAR-
DON, propriétaire, Saint-Césaire-les-Ninnes
(Gard). Echantillon 3 francs, timbres.

Établissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)

Brabant "LE GUI" Simple
Robuste

Modèle 112 kilos - Prix: 460 fr.
venda avec facilités de paiement

CATALOGUE gratuit sur demande

BONNETERIE-LAVETTES-VOITURES D'ENFANTS
GRANDS
MAGASINS **DECRÉ** NANTES